

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA RUPTURES

Code ISIN Part A (C) : FR0013357803
 FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
 du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification "Actions internationales". Il a pour objectif de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indice MSCI World (calculé en euro, au cours de clôture, dividendes nets réinvestis) sur un horizon de cinq ans minimum, en investissant dans des sociétés qui contribuent et participent à des ruptures majeures, c'est à dire des transformations importantes et profondes qui se diffusent sur les modes de production, de distribution et de consommation.

La gestion de l'OPCVM est active et discrétionnaire.

La stratégie d'investissement du fonds consiste à sélectionner des sociétés, de tous secteurs, qui initient, bénéficient ou s'adaptent à des ruptures.

Pour pouvoir participer à ces ruptures, les équipes de gestion sélectionnent dans un premier temps, les entreprises de l'univers d'investissement par le biais des deux filtres suivants :

- Les dépenses de Recherche et Développement d'une part;
- Les dépenses d'investissement productif d'autre part.

Ces deux axes de dépenses sont étudiés à travers la dynamique de croissance et le niveau des dépenses en rapport aux ventes en absolu et en relatif. Ils vont conditionner la capacité des sociétés à innover et s'adapter.

Dans un second temps, les équipes de gestion déterminent l'implication de chaque entreprise de l'univers d'investissement sur au moins l'un des modes de diffusion de la rupture (production, distribution et consommation) à travers une méthodologie interne basée sur des critères qualitatifs et quantitatifs.

Les sociétés sélectionnées font enfin l'objet d'une analyse financière approfondie qui intègre les scénarios macroéconomiques définis lors des "Perspectives Economiques et Financières" mis en place par la Société de gestion qui tracent les grandes lignes directrices de la vision de la Société de gestion sur les classes d'actifs dont elle a la responsabilité. Cette analyse conduit à se forger des convictions (achats ou ventes).

L'OPCVM est exposé au risque actions dans une fourchette de 60% à 110% maximum de l'actif net. L'OPCVM peut également être exposé jusqu'à 110% de l'actif net au risque de change, sur toutes devises. L'exposition de l'OPCVM au risque de taux n'excédera pas 20% maximum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur minimale de 60% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE et à hauteur de 40% maximum de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays non membre et/ou partenaire de l'OCDE. L'OPCVM peut investir dans des actions et/ou valeurs assimilées de pays émergents sans limite prédéterminée. Le poids accordé aux petites et/ou moyennes capitalisations n'excédera pas 30% de l'actif net.

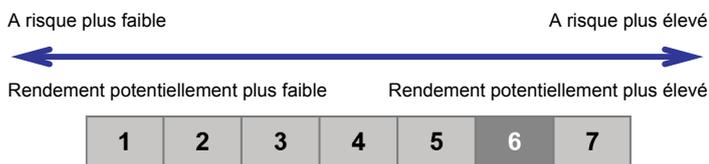
L'OPCVM pourra investir jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés des marchés des Etats membres de l'OCDE, ou par des émetteurs privés, de tout type de maturité, de devise et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard&Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre 0 et 5.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures sur actions/indices/devises, options sur actions/indices, swaps sur actions/indices/change, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans la limite d'engagement de 100% maximum de l'actif net dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions et/ou de change. Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPCVM seront systématiquement réinvestis pour la part « A (C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J. Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés d'actions internationales sur lesquels le fonds est investi ainsi que sa forte exposition au risque de change (jusqu'à 110%).

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,60 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

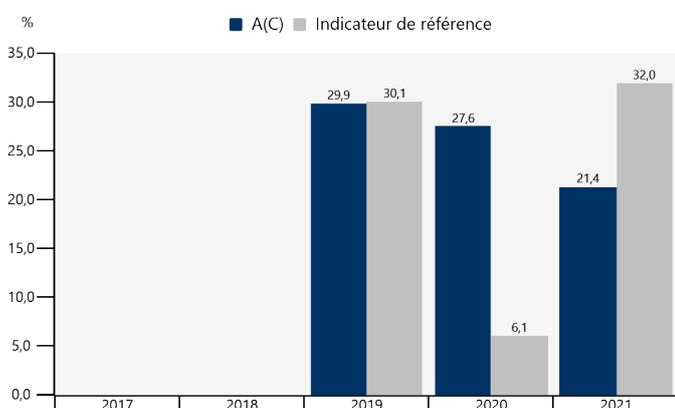
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



Année de création de l'OPC : **2018**

Devise : EUR

Indicateur de référence : MSCI World

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.